

CR du Conseil du 29 août 2017

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 29 août 2017 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés à l'unanimité.

Rénovation de la salle polyvalente – approbation de l'avant-projet définitif

Le Conseil municipal approuve l'avant-projet définitif présenté par le maître d'œuvre, ouvrant ainsi la voie au dépôt de la demande de permis de construire et à la consultation des entreprises.

Rénovation de la salle polyvalente – dépôt du permis de construire

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire pour ce projet majeur du mandat en cours.

Rénovation de la salle polyvalente – demande de subvention

L'entreprise Usine d'Electricité de Metz est sollicitée pour le rachat des Certificats d'Economie d'Energie générés par les travaux : isolation des locaux, modernisation du système de chauffage.

Programme de voirie 2018-2019 – demande de subvention

Suite à la décision de refus du Conseil départemental de la Moselle de subventionner le programme pluriannuel dans sa globalité, en raison de l'absence de continuité des voies objets des travaux, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer un nouveau dossier pour la seule rue des Cherry, qui représente la plus importante partie du programme.

Rénovation de la toiture du temple protestant – approbation de l'avant-projet définitif

Comme pour la salle polyvalente, le Conseil municipal approuve l'avant-projet définitif présenté par le maître d'œuvre, ouvrant la voie à la consultation des entreprises.

Déploiement de la fibre optique – signature d'une convention

Monsieur le Maire est autorisé à signer cette convention qui permet aux entreprises délégataires de Moselle Fibre de déployer le futur réseau de télécommunications très haut-débit sur les supports aériens du réseau d'électricité, partout où l'enfouissement des réseaux ne peut être envisagé.

Entretien de l'éclairage public – signature d'un avenant

Cet avenant permet l'actualisation du coût et des prestations du contrat actuel d'entretien de l'éclairage public de la Commune, lequel a été signé en 1990, et d'en fixer le nouveau terme à 2019.

Personnel communal – recrutement d'un apprenti

Le Conseil municipal approuve le recrutement, pour une durée de deux ans, d'un apprenti au sein des services techniques de la Commune, dans le cadre de la préparation d'un CAP Jardinier Paysagiste au lycée agricole de Courcelles-Chaussy.

Assainissement – annulation de titres sur exercices antérieurs

Le Conseil municipal décide de prendre en charge au budget de la Commune le montant de la part assainissement des factures d'eau indument adressées à un administré, dont le logement n'est pas relié au réseau d'assainissement communal.

Attribution de subventions

427 € de subventions ont été attribués aux associations de la Commune lors de cette séance.